

Vivre à

N°51 / Novembre 2018 > Janvier 2019

Beuvrages

Le magazine d'informations municipales



Economie locale

Ensemble, pour de nouveaux commerces et services à Beuvrages ! p.6-7





LA GRANDE GUERRE

22 octobre 1918
« Beuvrages libérée »

**SOIREE DU
SOUVENIR**

**Vendredi 9
novembre**

18h30

Espace Dubedout

Avec la participation de l'Harmonie
municipale de Beuvrages

EXPOSITION

Les 15 & 16

novembre

De 16h30 à 18h30

Ecole Jules Ferry

Avec la participation des collectionneurs :
M et Mme Hartel - Maxime Dubois

ENTREE LIBRE



Madame, Monsieur,

Cet été grâce à un soleil généreux, les temps forts qui ponctuent la saison estivale se sont déroulés dans de bonnes conditions : le 13 juillet, les quartiers d'été et l'ALSH pour n'en citer que quelques-uns ont remporté le succès escompté ; je remercie toutes les équipes : élus, techniciens, associations qui contribuent au dynamisme de notre commune.

Mais la rentrée est arrivée avec son changement de rythme notamment pour nos élèves des écoles primaires ; désormais la semaine scolaire de 4 jours est de retour, comme l'a décidé 77,62% des parents d'élèves de la commune lors du vote en novembre 2017. Je leur souhaite, ainsi qu'à nos collégiens, lycéens, étudiants une belle année scolaire et universitaire.

Nous aussi, équipe municipale, repartons au combat dans notre volonté d'accompagner votre quotidien et de le rendre plus agréable.

Je profite de cet édito pour revenir sur le problème de la propreté urbaine.

Comme je l'ai dit à maintes reprises, la commune s'est engagée dans la voie du développement durable ; nous devons apprendre à gérer notre impact sur l'environnement, à être responsables de nos actes pour nous mais aussi pour l'avenir de nos enfants.

Deux exemples pour illustrer mon propos :

- Les « mauvaises herbes » : trop souvent, on reproche aux agents des espaces verts d'en laisser ici ou là ; il faut que vous sachiez que nous respectons la charte « Zéro pesticide », seuls les désherbages thermiques et manuels sont autorisés avec pour conséquence un retour rapide de ces « mauvaises herbes » ; je vous demande donc de l'indulgence pour notre personnel et je vous rappelle également que l'entretien de votre trottoir, comme l'indique le règlement de voirie, face à votre maison est de votre responsabilité.
- Les dépôts sauvages sur les points d'apports volontaires dégradent sans cesse l'image de la ville ; à l'avenir une caméra mobile sera installée pour sanctionner ces actes d'incivilité.

Nos actions sont aussi importantes au niveau collectif qu'au niveau individuel :
Oui, Beuvrages doit être une ville propre mais c'est l'affaire de nous tous !

Je terminerai sur la commémoration du 11 novembre. Nous venons de passer la ligne des 100 ans, nous nous souviendrons prochainement avec reconnaissance et respect de cette victoire mais surtout de la paix qu'il s'agit maintenant de préserver à tout prix.

Votre Maire,
Marie-Suzanne COPIN



Marie-Suzanne Copin,
Maire de Beuvrages



Événement p.2

22 octobre 1918 : Beuvrages libérée !

Edito de Madame le Maire p.3

Citoyenneté & sécurité p.5

S'unir pour renforcer la sécurité

Economie locale p.6-7

Ensemble, pour de nouveaux commerces et services à Beuvrages !

Environnement p.8-10

Composter pour mieux trier ses déchets. Plus de produit chimique, même pour le cimetière.

Citoyenneté p.11

« Ma Propre Balade », une journée pour que notre ville soit « clean »!

Reportage photos p.12-13

Agenda des festivités p.14-15

L'actu du CCAS ! p.16

La CPAM vous informe
Les ateliers « Bien chez soi »

Ma Ville, mes idées, mon bien-être p.17

Des projets d'habitants soutenus par la Ville !

Travaux p.18

L'école Langevin accessible à pour Tous !

Ils l'ont voté ! p.19

La rencontre... p.20-21

Echanges le Conseil citoyen de Beuvrages

Et sur les réseaux ? p.22

Carnet de vie p.23

Les infos pratiques p.24-25

Expressions p.26

Événements p.27-28

Testez votre activité !
L'exposition « Paysages en guerre »

NOUVEAU

Focus sur la
libération de
Beuvrages
en octobre
1918

Directeur de la publication : **Marie-Suzanne COPIN**, Maire
Adjointe en charge de la communication : **Nadine Anzalone**, 4^{ème} Adjointe
Chef de rédaction : **Alexandre Obin**, Responsable Communication
Comité de relecture : **Marie-Suzanne Copin**, **Nadine Anzalone**, **Nicolas Trelicat**, **Christelle Dujardin**, **Nicolas Fauquembergue**, **Sophie Theveux**, **Séverine Deliesche**, **Lilyane Vahé**
Ont participé à la rédaction de ce numéro : **Alexandre Obin**, **Marjolaine Debras**, association « Beuvrages et son passé »
Crédits photos : **Antonio Anino**, **Marjolaine Debras**, **Nadine Anzalone**, **Séverine Deliesche**, l'association "Beuvrages et son passé", **Alexandre Obin**, **Frédérique Guéneau**
Mise en page N°51 : **Marjolaine Debras**, Assistante Communication - Infographiste, **Freepick**
Impression : **3500 exemplaires** - Imprimerie Lelièvre
Distribution : **Adrexo**

Le magazine municipal est imprimé via une entreprise labellisée « Imprim' vert ».
Tous droits réservés - Ville de Beuvrages.





S'unir pour renforcer la sécurité

Et de quatre !



La commune de **Petite-Forêt** rejoint les communes d'Anzin, Beuvrages et Raismes au sein des villes adhérentes du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, le fameux CISPd. Cette nouvelle adhésion est une force pour les actions mises en œuvre dans le cadre de ce dispositif ; plus de communes dans le réseau, c'est davantage de moyens alloués pour prévenir la sécurité routière, maintenir la tranquillité publique ou encore lutter contre la radicalisation !

Une semaine pour apprendre et mieux se comporter en deux-roues !

Du 3 au 9 juin, la ville de Raismes a accueilli avec le soutien des villes d'Anzin et de Beuvrages, **une piste d'éducation routière**, pour se tester et adopter les bons comportements lorsque l'on circule avec un « deux-roues » motorisé. Point d'orgue de la semaine avec **le Forum de la Prévention routière**, où des parcours à vélo et en draissienne étaient proposés pour tous les âges, des initiations aux gestes de premiers secours et même la possibilité de déguster une boisson fraîche avec le vélo à smoothie !





Ensemble, pour de nouveaux commerces et services à Beuvrages

Dans la poursuite des travaux engagés dans le cadre de la rénovation urbaine qui a vu la commune se transformer dans son paysage urbain et en matière de services à la population, le Conseil municipal a souhaité **aider les commerçants, les artisans et les entreprises** souhaitant développer leur activité sur la commune.

Objectif : Apporter plus de services et produits aux beuvrageois, à proximité de chez soi, aider au retour à l'emploi et **créer une dynamique économique** nécessaire au **maintien du commerce** à Beuvrages.

Pour cela, les « porteurs de projet » pourront bénéficier d'aides financières sur l'aménagement de leur local, sur l'accessibilité et la sécurité de leur commerce, avec des caméras par exemple, ainsi que sur les véhicules de tournée permettant l'alimentation et la vie du commerce.

Beuvrages dans la liste des Bassins Urbains à Dynamiser, une opportunité à saisir

Pour attirer de nouveaux artisans sur la commune, le gouvernement, en accord avec les acteurs du bassin minier, a créé d'autres dispositifs d'aides, notamment fiscaux, pour ce qui nous concerne ; c'est ainsi qu'une exonération d'impôt sera possible pour la taxe foncière, sur une durée de 7 ans, pour les propriétés rattachées à un établissement commercial.

Moins de charges, donc, dans un premier temps, permettant d'alléger les premiers frais d'installation et de mieux anticiper le lancement de l'activité commerciale.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand Hainaut, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, l'Union Commerciale et Artisanale de Beuvrages et l'Etat accompagneront la Ville de Beuvrages dans le développement et l'implantation de futurs commerces sur la Ville, en collaboration avec l'EPARECA et les Boutiques à l'Essai.



Les partenaires locaux réunis lors de la signature de la convention pour la redynamisation du commerce à Beuvrages le 2 octobre dernier.

4 000€*, le montant MAXIMUM de la subvention accordée aux entreprises



* Soumis à des critères d'éligibilité.

Economie locale

Des Boutiques à l'essai d'ici quelques mois ?



Des entrepreneurs viendront tester leur nouvelle activité commerciale sur Beuvrages et occuperont une des cellules commerciales du Centre-ville. Cette opération vise à faciliter l'installation du commerçant, à moindre frais, à diviser les coûts de location du commerce (ndlr : le magasin étant parfois occupé par plusieurs commerçants). La commune soutient cette initiative et vous invitera dans les prochaines semaines à les rencontrer !

Beuvrages fait ainsi partie des 600 collectivités qui testent actuellement des boutiques éphémères !

Zoom sur l'Union Commerciale et Artisanale de Beuvrages (UCAB)



Rencontre avec Véronique Chakib, Présidente de l'UCAB.

Qu'apporte l'UCAB aux commerçants et artisans ?

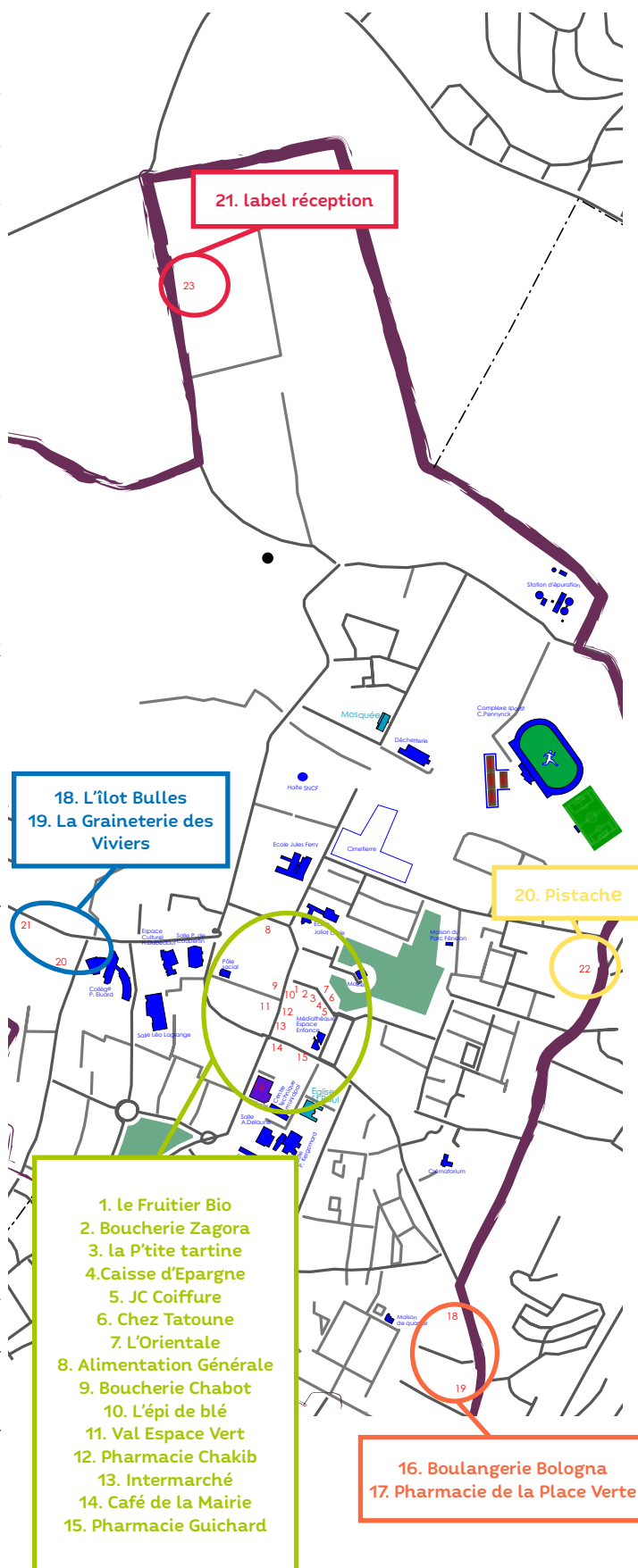
Notre association a pour but de valoriser les commerces et les services à Beuvrages. Depuis la reprise de l'activité associative en 2018, nous avons multiplié par 2 notre nombre d'adhérents pour atteindre aujourd'hui 13 membres. J'en profite également, pour passer un appel aux artisans de la commune, qui ont toute leur place dans notre association !

Nous sommes aussi le relais des animations commerciales, mises en place avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand Hainaut, comme ce fût le cas avec l'opération « 20 ans de commerce de proximité » et nous organisons nos propres animations comme celle qui a permis la remise des ballons de football en juin dernier, à l'occasion de la coupe du monde.

En quoi le dispositif signé le 2 octobre 2018 est un coup de pouce pour les commerçants et artisans ?

Il est intéressant pour celles et ceux qui souhaitent améliorer l'aspect extérieur de leurs commerces (signalétique, vitrine, éclairage) et les adapter aux règles d'accessibilité pour tous. Pour nous, ce dispositif, c'est aussi croire que l'on peut ensemble, professionnels et partenaires publics, s'entraider pour faire de Beuvrages une ville où le commerce soit un moteur.

Retrouvez l'ensemble des commerces et artisans de Beuvrages sur notre site Internet, www.beuvrages.fr, rubrique Découvrir Beuvrages.





Composter pour mieux trier ses déchets



Sensibilisation lors de « Nos Quartiers d'été » 2018.

Lors de l'édition 2018 de Nos Quartiers d'été puis, dans le cadre du café compost du 6 septembre, les habitants de Beuvrages ont pu profiter d'une sensibilisation au compostage et de **la possibilité d'acquérir un composteur à un tarif préférentiel**, à partir de 13 euros, grâce au partenariat avec Valenciennes Métropole.

Composter, c'est améliorer l'élimination de ses déchets, en évitant de

les incinérer, en utilisant son compost comme **engrais naturel** et donc c'est faire des économies ! En plus d'être une démarche écologique, c'est surtout l'occasion de repenser les choses en matière de traitement des déchets, d'une façon simple et efficace.

Si vous êtes intéressés par l'acquisition d'un composteur, il n'est pas trop tard, rendez-vous en Mairie ou sur le site Internet de la ville pour remplir votre coupon de réservation.

Des bacs de compost au sein de nos équipements

Des composteurs ont été installés au Restaurant scolaire Boudart pour sensibiliser les élèves et mieux valoriser les déchets de la « cantine » ; cinq composteurs ont aussi trouvé place aux entrées du cimetière, n'hésitez pas à les utiliser.



Le « café compost » permet de découvrir de quelles façons éliminer ses déchets de façon plus écologique grâce aux conseils utiles des guides composteurs

Que mettre dans un composteur ?*

Conseils d'utilisation de votre composteur

- Le composteur n'est pas une poubelle.
- Tous les éléments compostables doivent être coupés en morceaux afin d'accélérer la décomposition.
- L'usage d'un activateur chimique n'est ni nécessaire, ni recommandé.

Déchets verts humides azotés (60%)

Déchets verts du jardin (dont les herbes indésirables), tontes de gazon, épluchures de fruits et légumes, marcs de café, sachets de thé, restes de repas et pain

Déchets bruns secs carbonés (40%)

Branchages broyés; feuilles mortes et fleurs fanées, copeaux, paille et foin, coquilles de noix, noisettes, etc, litière végétale, essuie-tout et mouchoirs usagés, filtres à café, coquilles d'oeufs concassées, cartons bruns découpés, papier journal, etc.



Interdits

Matières synthétiques, plastiques, métaux, verres, cendre de charbon, contenus d'aspirateur, litière non végétale, bois traités



Déconseillé

Restes de viande et de poisson, plantes montées en graines, cendre de bois



Plus de produit chimique, même pour le cimetière !

Comme nous l'avions évoqué dans le « Vivre à Beuvrages » n°48, la réglementation impose que l'ensemble des espaces publics ne soit plus soumis aux produits phytosanitaires : les parcs, les cours de récréation, les massifs de fleurs et même le cimetière de la Ville.



Il est donc possible que l'herbe des allées du cimetière ne soit plus taillée au centimètre près... Il ne s'agit en aucun cas d'un manque de professionnalisme des agents mais simplement du respect des dispositions

réglementaires imposées aux villes ; les espaces sont parfois entretenus « à la main » ou avec de nouvelles machines, comme les brûleurs thermiques. Au final, le rendu visuel est différent mais l'environnement est plus sain.

Plus de produits phytosanitaires pour les particuliers dès le 1er janvier 2019

Il ne sera plus possible de se procurer de tels produits dès 2019, comme le prévoit la loi du 22 juillet 2005. Depuis le 1er janvier 2017, ces produits sont d'ailleurs disponibles en rayon mais « sous clefs » afin qu'un vendeur puisse vous apporter conseils et rappels de la dangerosité des produits.

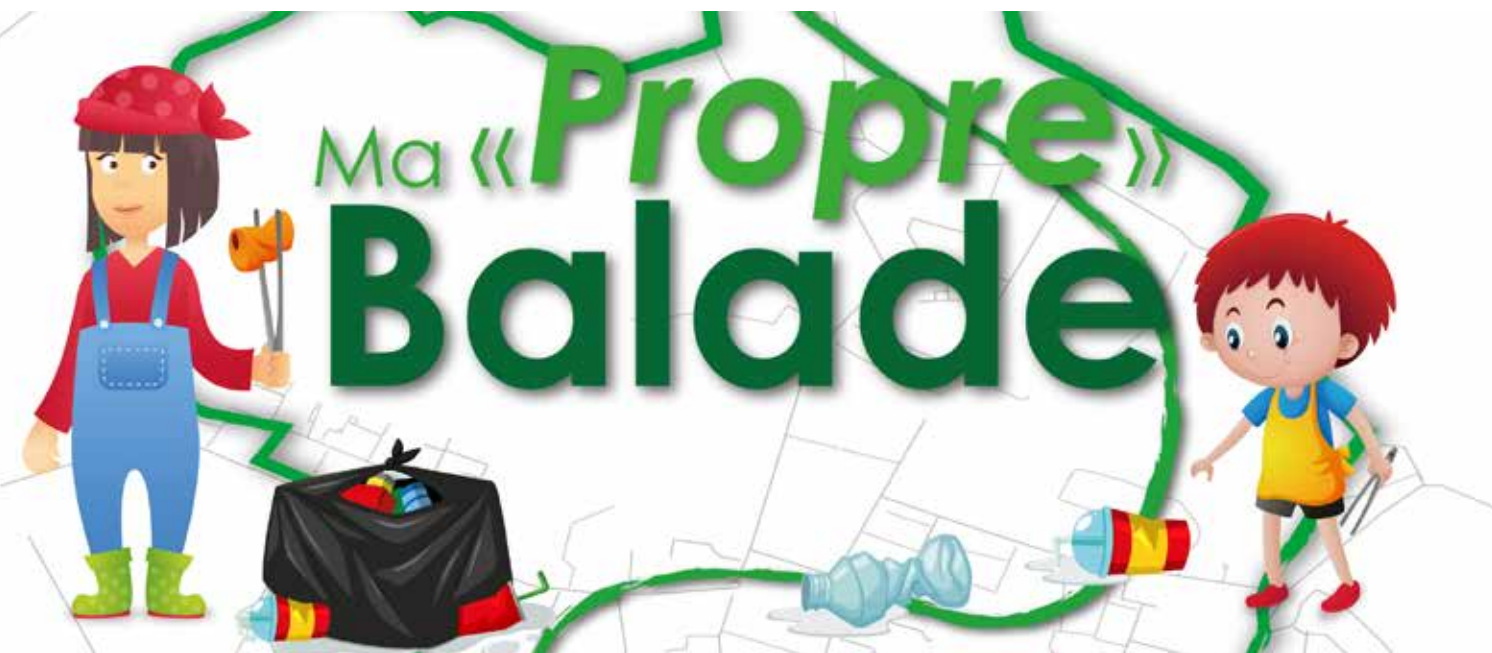
Vous pouvez également commencer à modifier votre comportement chez vous, dans votre jardin, en matière de traitement, et pourquoi pas rejoindre le réseau des éco-jardiniers du Parc Naturel Scarpe Escaut ; vous y découvrirez même les bienfaits des « mauvaises » herbes.



Informations : 03.27.19.19.70



Vous avez été nombreux à nous contacter sur les réseaux sociaux pour nous interpeller sur le traitement des espaces verts ; les « mauvaises herbes » ne sont pas néfastes ... Certes, elles ne sont peut-être pas aussi jolies qu'une tulipe mais elles sont synonymes d'une terre de bonne qualité et d'un air sain. Certaines se mangent par ailleurs : le pissenlit est un bon apport en protéine ! Bienvenue donc aux orties, cirse champêtre et autres gratterons !



Une journée pour que la Ville soit « Clean » !


Dans la même lignée que le « World Clean Up Day », la commune a organisé, en partenariat avec Valenciennes Métropole, Jardins 2000, Suez Environnement, Leclerc, l'intermarché de Beuvrages et le SIARB, une matinée « Balade et Propreté » le 28 septembre pour, à la fois, passer un moment sympathique et réaliser une action citoyenne. Plusieurs parcours étaient proposés dans différents quartiers.

En même temps, les élèves des écoles J. Curie, J. Ferry et P.Langevin s'étaient équipés de gants pour faire partie, comme tous les ans, de cette belle initiative ! Au total, près de 450 personnes se sont mobilisées toute la matinée lors de cette balade citoyenne afin de rendre la Ville plus propre !



Retrouvez toutes les photos sur www.beuvrages.fr

Tous chemins confondus, les participants ont parcouru près de 10 kms en 3 heures et ont ramassé 104 kgs de déchets.

	Ecoles	Citoyens	Total
 Ordures ménagères	22,960 kgs	20,96 kgs	43,92 kgs
 Déchets recyclables	24,610 kgs	12,56 kgs	37,17 kgs
 Le Verre	12,220 kgs	8,15 kgs	20,37 kgs
 Mégots	1,150 kgs	1,470 kgs	2,62 kgs
Total		104 kgs	



Jeudi 7 juin - Complexe Pennynck - J-365 avant le début de la coupe du monde de football féminin avec le lancement à Beuvrages



Samedi 16 juin - Parc Fénelon - La Grande Traversée du Boulon



Jeudi 21 juin - Espace Dubedout - Vive la fête de la musique de 7 à 77 ans



Jeudi 5 juillet - Place de la Paix - Remise de lots par l'Union des Commerçants et Artisans Beuvrageois



Vendredi 13 juillet - Tibz a enflammé la Place Hector Rousseau.



Vendredi 13 juillet - Moment d'émotion avec la rencontre des gagnants du concours « Facebook » et Tibz

Reportage photos



21 & 22 juillet - Parc Fénelon - Activités accrobranches avec le parcours aventure lors de « Nos quartiers d'été ».



Lundi 20 août - Visite de la Ville avec Christian Rock, Sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes



Vendredi 21 septembre - Espace Dubedout - Inauguration de l'espace Alain Thiéart, directeur de l'Harmonie et de l'école de musique de 1981 à 2004.



Vendredi 28 septembre - Première édition de « Ma Propre Balade » pendant laquelle près de 450 personnes ont sillonné la ville pour la rendre plus propre !



Mercredi 10 octobre - Place de la Paix - Lancement des Boutiques à l'essai. Venez tester votre activité commerciale !



Samedi 13 octobre - Médiathèque - Découverte des « inventions extraordinaires » et loufoques des soeurs Goguillon.



OCTOBRE

Lun 01	
Mar 02	
Mer 03	
Jeu 04	
Ven 05	
Sam 06	14h30 - « Jules Verne inventeur »
Dim 07	
Lun 08	Semaine bleue - 9h30/12h : sensibilisation à la conduite - 14h/16h : quizz code de la route
Mar 09	Semaine bleue - 14h/16h : ciné rencontre à la médiathèque
Mer 10	Semaine bleue - 9h30/11h30 : réunion d'information sur l'habitat - 14h/16h (re)découverte de la faune et la flore
Jeu 11	Semaine bleue - 14h30/16h30 : avoir une alimentation équilibrée après 60 ans 9h et 16h : accueil de Anne Crausaz - auteure illustratrice de livres pour la jeunesse
Ven 12	Semaine bleue - 9h30/11h : Pliez vos livres - dès 13h : visite du musée d'art moderne d'art contemporain et d'art brut à Villeneuve d'Ascq Du 24 septembre au 12 octobre : inscriptions aux activités de l'ALSH - Pôle Jeunesse
Sam 13	14h30 - spectacle « Les aventures extraordinaires des Soeurs Gogouillon »
Dim 14	Banquet des séniors - 12h - Espace Dubedout
Lun 15	Inscriptions aux activités du LALP - Pôle Jeunesse
Mar 16	
Mer 17	14h et 16h - atelier parents-enfants « manipuler une marionnette à 4 mains »
Jeu 18	
Ven 19	
Sam 20	10h - Atelier d'aromathérapie 14h - ciné goûter spécial Steampunk
Dim 21	28 septembre > 21 octobre : Exposition « Les machines extraordinaires de Jules Verne en bandes dessinées »
Lun 22	Début des Centres de Loisirs et du LALP - Renseignements Pôle Jeunesse 03.27.14.93.34
Mar 23	
Mer 24	
Jeu 25	
Ven 26	
Sam 27	Fête d'automne - 9h/19h - Maison du Parc Fénelon & ballodrome
Dim 28	15h30 - Espace Dubedout - Spectacle « Abracadabra » & concours de déguisement
Lun 29	
Mar 30	
Mer 31	

NOVEMBRE

Jeu 01	Toussaint
Ven 02	
Sam 03	
Dim 04	
Lun 05	
Mar 06	
Mer 07	
Jeu 08	CCAS - Atelier « Bien chez soi » - insc
Ven 09	Soirée du souvenir - 18h30 -Espace D
Sam 10	10h - atelier jeux video 16h - concert Live Entre Les Livres de
Dim 11	Armistice 14-18
Lun 12	
Mar 13	
Mer 14	Du 14 au 22 novembre - Exposition «
Jeu 15	CCAS - Atelier « Bien chez soi » - insc 16h30/18h30 - Exposition « Beuvrage
Ven 16	16h30/18h30 - Exposition « Beuvrage
Sam 17	14h - ciné spécial «Grande Guerre »
Dim 18	
Lun 19	
Mar 20	
Mer 21	
Jeu 22	Du 14 au 22 novembre - Exposition « CCAS - Atelier « Bien chez soi » - insc Conseil municipal - 18h30 - Hôtel de
Ven 23	
Sam 24	Du 24 novembre au 6 décembre - e la Princesse Patouche et les 7 lutins »
Dim 25	
Lun 26	Du 26 novembre au 7 décembre : in
Mar 27	
Mer 28	
Jeu 29	CCAS - Atelier « Bien chez soi » - insc
Ven 30	



En cas de difficultés pour accéder aux soins, l'assurance maladie vous propose un accompagnement personnalisé.

Aujourd'hui, vous pouvez rencontrer des difficultés notamment financières, rendant impossible la réalisation des soins dont vous avez besoin. Des solutions sont possibles.

Pour cela, rapprochez-vous de votre conseiller de l'assurance maladie. Si vous êtes éligible, vous bénéficierez d'un suivi.

- Faites le point sur vos droits avec le conseiller de l'assurance maladie ;
- Examinez les solutions pour réaliser vos soins ;
- Bénéficiez d'un accompagnement jusqu'à la réalisation des soins.

Utilisez les différents canaux de contact



Avez-vous bien communiqué vos coordonnées à votre CPAM ? Avec des coordonnées à jour et autorisées, la Caisse assure un meilleur suivi de vos dossiers, vous informe et entretient une relation de confiance avec vous.

Votre compte Ameli est un espace personnel qui vous permet d'accéder à tous les services de l'Assurance maladie depuis votre ordinateur, mobile ou tablette : consulter vos remboursements, télécharger vos attestations, obtenir votre carte européenne, contacter un conseiller par mail...

Vous pouvez demander un rendez-vous à la Caisse depuis votre compte Ameli pour 2 motifs :

- les indemnités journalières,
- la complémentaire santé : couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) ou aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS).

Pour envoyer vos courriers, l'adresse postale unique est CPAM du Hainaut, 63 rue du Rempart - CS 60499 59321 Valenciennes Cedex

Retrouvez les actus de la CPAM du Hainaut sur le site internet www.beuvrages.fr / vie pratique / préserver sa santé.

Vous souhaitez adhérer à la Mutuelle communale pour vos frais médicaux ?



Contactez la **Mutuelle Just'** au **03.27.28.15.53** ou rendez-vous au Pôle social et profitez des conditions, prestations et tarifs spécifiques, négociés par la commune avec le groupe mutualiste.

L'actu' du CCAS

Les ateliers « Bien chez soi »

Vieillir, beaucoup de seniors souhaitent le faire en restant chez eux, dans leur cocon, entourés de leurs souvenirs. Mais **il est nécessaire d'adapter son logement**, de le sécuriser, de le rendre plus confortable. Quelques trucs et astuces vont permettre de préserver l'autonomie.

Lors de différents ateliers proposés, un ergothérapeute vous livrera « trucs et astuces » pour un logement pratique, confortable, de l'extérieur vers l'intérieur; il vous indiquera les bons gestes et les bonnes postures pour le dos et vous dévoilera les secrets des accessoires innovants pour se faciliter la vie. Une conseillère « habitat » et une conseillère en économie sociale et familiale apporteront des conseils pour

rendre son logement sain et économe et informera sur les dispositifs d'aides en cas de travaux.

Les ateliers auront lieu les **jeudis 8, 15, 22, 29 novembre et 6 décembre à 14 h Pôle Social.**

Sur inscription au 03.27.51.98.20





Des projets d'habitants soutenus par la ville et la Région !



Région Hauts-de-France

Grâce au dispositif « Fonds de travaux urbains - Ma Ville, Mes Idées, Mon Bien être », la Ville de Beuvrages accompagne et finance des initiatives d'habitants et d'associations. Chaque année, ce sont 30 000€ qui sont mis à disposition de la population pour réaliser des projets collectifs. C'est avec l'aide de la Région Hauts de France, qui finance les projets à hauteur de 50 %, que peuvent aboutir les projets des habitants.

Les projets réalisés

Un Work-Out, plateau extérieur composé de différents outils d'exercice sportif, a été installé au Parc Fénelon, pour parfaire sa forme physique, comme le montre la photo ci-dessus. Le groupe SIGH a participé également à son installation en finançant une partie du projet.



société immobilière grand hainaut

Du côté des écoles...

L'aménagement des abords de l'école Jules Ferry



A l'initiative de l'association des parents d'élèves, des travaux d'amélioration pour la sécurité des élèves ont

été entrepris : des passages piétons redessinés et le dépose-minute mieux identifié.

Les projets à venir ... Des boîtes à livres

Après le succès des livres en liberté, le groupe Habitants/Médiathèque a sollicité les membres du comité de gestion pour la réalisation de plusieurs « Boîtes à livres » ; elles mettront à disposition gratuitement des livres, bandes-dessinées et des romans sur les différents lieux de fréquentation du public : parcs, écoles...

Identifier le quartier de la Verrerie et mieux le sécuriser

A l'initiative du Conseil citoyen, des plaques de rues ont été installées afin de rendre le quartier plus pratique, notamment pour les visiteurs. Des panneaux d'entrée et de sortie de ville ont également été installés et un nouveau passage piéton, rue Emile Zola, a été dessiné pour faciliter les déplacements.

Vous avez une idée pour améliorer l'environnement ou la sécurité de votre quartier ?

Un dossier simplifié de demande de travaux est disponible en Mairie ou en téléchargement sur www.beuvrages.fr, rubrique **Vie pratique**.

Les techniciens sont à votre disposition pour vous aider à remplir le formulaire.

N'hésitez pas à contacter le service « Aménagement et Gestion Urbaine de Proximité » au 03.27.47.09.80 ou par mail à ftu@ville-de-beuvrages.fr.



L'école Paul Langevin accessible pour Tous !

2018 aura été, pour l'école Langevin, une année de travaux avec plusieurs chantiers entamés, certains pour embellir les salles de classe et d'autres pour rendre l'établissement scolaire adapté aux personnes à mobilité réduite.

Un ascenseur pour que tous les élèves puissent accéder aux salles de classe

Il s'agit du plus gros chantier qui concerne l'établissement scolaire, celui de la réalisation d'une extension qui intègre un ascenseur desservant les différents étages.

La commune, qui a en charge la gestion des écoles communales, se doit, en effet, d'être en conformité en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, telles que les enfants en fauteuil roulant.

Des salles de classe ainsi que celles des enseignants ont été rénovées et remises en peinture ; l'électricité a également été mise aux normes. Les couloirs se sont vus dotés de portes coupe-feu, en prévention de risques d'incendie et les salles ont été isolées par des nouvelles cloisons coupe-feu.

Cette opération a pu voir le jour grâce aux financements de l'Etat (environ 70 % du coût total) et de la Ville de Beuvrages.

556 823

comme le coût, en euros, de la mise aux normes de l'école Langevin



Et au Complexe Pennynck aussi !

L'équipement sportif de la rue du Droit aura son ascenseur pour les mêmes raisons que l'école Paul Langevin. Des travaux de confort sont aussi programmés : des toilettes rénovées et des barrières de soutien en tribune pour améliorer la sécurité des spectateurs et supporters !



Ils ont voté !



Retrouvez les décisions des élus communaux prises dans le cadre des Conseils municipaux des 5 juillet et 27 septembre 2018.



Bientôt une police pluricommunale !

Dans l'esprit des travaux et projets entrepris avec les trois autres villes de l'arrondissement, Raismes, Petite Forêt et Anzin, la constitution d'une police intercommunale de 17 agents se dessine peu à peu et devrait

rentrer en vigueur en 2019. Par ailleurs, l'utilisation des caméras de vidéoprotection sera intensifiée avec l'intégration du réseau de caméras de Beuvrages au Centre de Surveillance Urbaine d'Anzin, permettant aux agents communaux de visionner en temps réel les images des différentes caméras pour améliorer la sécurité et solutionner plus rapidement les délits.



Un règlement de voirie pour nos espaces publics

Parce qu'on ne sort pas ses poubelles à n'importe quel moment de la semaine, parce qu'il nous appartient, à tous, d'entretenir notre trottoir et même le caniveau, parce qu'il faut réaliser une demande en mairie lorsque l'on effectue des travaux

et qu'une benne est posée devant son domicile (...) : pour toutes ces raisons, un règlement de voirie a été formalisé et voté par le Conseil municipal – vous le retrouvez dans sa version complète en ligne sur www.beuvrages.fr.

Les actions de la dotation de solidarité urbaine au rapport !



La Ville de Beuvrages a perçu en 2017 une aide financière lui permettant de réaliser des actions en matière de prévention et de politique de la Ville afin d'améliorer les conditions de vie de ses habitants. Un rapport présentant les différentes actions et animations engagées

a été approuvé par le Conseil municipal. Parmi elles, plusieurs actions phares avec la création du service de Médiation dans les quartiers et le développement des actions culturelles de la médiathèque, un lieu de vie incontournable sur Beuvrages.



Vous souhaitez assister à un Conseil municipal ?

Les « Conseils » sont ouverts au public. Renseignez-vous sur le site Internet de la Ville, www.beuvrages.fr ou rendez-vous sur la page facebook « Vivre à Beuvrages » pour suivre l'actualité des prochaines réunions. Le prochain Conseil municipal devrait avoir lieu le jeudi 29 novembre à 18h30 en Mairie de Beuvrages.

Le Conseil citoyen

Avis

Echanges

Ecoute

Dynamisme

de Beuvrages

Echanges avec... des conseillères citoyennes !

Nouveau numéro et nouvelle rencontre pour ce magazine... Rencontre avec Jeannine Houssay et Vanda Graziano, beuvrageoises et surtout investies dans leur ville.

Bonjour Vanda et Jeannine, dites-nous, c'est quoi le Conseil citoyen ?

Vanda : Être conseiller citoyen, c'est une façon de s'impliquer dans la vie active et d'être utile.

Jeannine : C'est, d'une certaine façon, une manière de s'investir. Je suis aussi bénévole pour le Marché de Noël et lors de « Nos Quartiers d'Été ». Pour moi, c'est une manière complémentaire et différente de ce que je faisais déjà ; différente car, avec le Conseil citoyen, on initie des projets visant à améliorer la vie des Beuvrageois, on essaie de les mener à terme particulièrement dans des quartiers « populaires », cela est très important pour moi.

Comment en êtes-vous arrivées à rejoindre ce « mouvement citoyen » ?

Vanda : J'avais répondu à l'appel à la population pour se porter candidat... Mais je me suis dit que je ne serais pas tirée au sort ! Et finalement je l'ai été ! Comme j'étais à la retraite, que de temps en temps je m'occupais des petits-enfants mais que j'avais encore du temps libre, je me suis lancée ! Et sans

regret, au contraire. Je n'ai pas encore raté une seule séance du Conseil citoyen et j'y tiens !

Qu'est-ce qui motive à vous investir de cette façon ?

Vanda : J'apprécie ces moments de rencontre ; on commence à se connaître, on échange sur nos idées, on travaille sur de vrais projets : la sécurité du passage à niveau rue des Poilus, l'enquête sur la cadence des bus Transvilles le dimanche, la mise en place des boîtes à livres dans le cadre du FTU « Ma ville, mes idées, mon bien-être »...

Jeannine : C'est que les projets avancent ! Même si certains sont longs car la ville ne décide pas seule – et puis parfois le Conseil citoyen n'est pas en accord avec les propositions des partenaires et de la commune... mais cela permet de comprendre les raisons de ces refus : un budget trop important ou une vision différente des services de l'Etat. Par contre, pour d'autres projets, comme celui de la fréquentation des bus, on aimerait pouvoir y aboutir et améliorer les dessertes le dimanche !

Vanda : Ça permet de découvrir de quelles façons fonctionnent les projets publics... Et c'est vrai que c'est compliqué... Ce n'est pas toujours rapide car il faut analyser les projets et faire les prévisions financières. Mais le fait de constater de quelles façons les projets se construisent, ça permet de prendre du recul.

La rencontre

Pourquoi vous l'appréciez votre ville de Beuvrages ?

Vanda : Parce que ça fait 35 ans que j'y habite. Avant, c'était différent... J'arrivais de Châtelleraut et j'étais hébergée chez ma maman ; Beuvrages et le valenciennois était nouveau pour moi. Petit à petit, j'ai appris à connaître cette Ville et aujourd'hui je ne voudrais plus déménager. On l'aime cette ville car je l'ai vue grandir et se désenclaver. On ne met pas assez en avant Beuvrages... Il y a du soleil ici !

Jeannine : Moi, j'y habite depuis à peine 5 ans. C'est surtout la proximité dans les quartiers qui m'a interpellée, c'est chaleureux. Je ne suis pas originaire du Nord, et cette chaleur humaine à Beuvrages et aux alentours est présente – on sent une entraide particulière ; c'est un peu l'ancienne solidarité des mineurs qui se transmet encore certainement aujourd'hui.

On s'investit toujours autant qu'auparavant dans les associations ?

Vanda : Le fait de travailler ne permet pas toujours de s'investir bénévolement, c'est vrai. Il faut également jongler avec la vie de famille.

Jeannine : Il y a toujours un élan pour le bénévolat mais pas forcément durable : si le projet plaît, les gens s'y donnent à fond. Mais les étapes et les événements de la vie font parfois qu'il est difficile de s'investir sur la durée ; cela se comprend.

Vous avez un dernier message à faire passer pour inciter des personnes à vous rejoindre ?

Vanda : On a besoin de vous, de vos idées et de votre dynamisme ! Le Conseil citoyen est fait pour les habitants, pour améliorer leur quartier, et pour qu'ils s'y sentent le mieux possible. Plus on est nombreux, plus on peut proposer de nouvelles choses.

Jeannine : Que vous soyez habitants, membres d'associations et même professionnels, vous êtes les bienvenus. C'est important aussi de rappeler que nous sommes indépendants du Conseil municipal. Cela permet de confronter aussi nos idées avec les élus municipaux.

Vanda : Nous sommes apolitiques et ça, nous y tenons beaucoup !



Le Conseil citoyen de Beuvrages, ça vous tente ? Vous voulez des informations ?
Contact : conseilcitoyen@beuvrages.fr



f Le like du moment !

Vous l'avez adorée ! La publication pour l'ouverture de « Chez Tatoune », nouveau magasin de prêt à porter, implanté rue Gressiez, des dizaines de like et de partage ! Bonne chance à Tatoune :)

f 1000 Fans, 1000 mercis !!

Le 21 septembre, nous avons atteint la barre des 1000 « j'aime » sur la page Facebook de la ville « Vivre à Beuvrages ». Merci d'être, chaque jour, de plus en plus nombreux à nous suivre !

Ils l'ont dit !

Chaque jour, vous likez, partagez et commentez les publications de la page Facebook « Vivre à Beuvrages ».



Samira Lala Je trouve cette initiative pour les enfants fantastique...Maintenant au tour de nous les adultes de respecter notre planète qui ne nous appartient pas.
Publication 01/10/2018 - " Ma Propre balade "



Herve Gawlas C'est-t'il pas un joli petit coin de paradis. C'est bien plus calme de regarder le bouchon taquiné par le poisson, qui mordille l'appât au bout de l'hameçon...Palpitant et si reposant. Prévoir ombrelle car ça chauffe.
Publication 24/07/2018 - Photo du parc Fénelon



Danielle Matthieu Emma Aaron Super concert, magnifique
Publication 13/07/2018 - Concert de Tibz



Murielle Larbaoui Superbe soirée et supers chanteurs, génial
Publication du 21/06/2018 - Fête de la Musique



Ils sont arrivés

PROFICO Thiméo - EL AABDI Lilia - GHARRAS Israa - DERUENNES Élio - LECERF Analona - BECKER Keyton - BEATSE DUFAY Lilou - HARKOU Soulaymane - DOMER Noah - BADACHE Céline - YAHIA Taïssa - YAHIA Atilio - EVRARD PRIEZ Léo - BASQUIN Eline - BURNY Aden - SAEED Mohamed-Kacim - BOUZERDA Kawtar - HAMI Kaïs-Mohamed - LAÂRAJ Abdellah - BRYCHE Zéolia - HOLAIND Jade - BOULIEZ Lilly - DELHAY Emma - ZORN Juliana - SEVIN Haley - BEN BARKA Shayma - HARKOU Salma - LAPATSCHEK BARRAUD Inaïa - GARDEZ VOISIN Kloëlya - DRAUX Zola - BLOTTIAU Lola - DUEZ Tom - GOURBA Majdoline - CORDA Nino - VÉRIEZ Ayrone - BAKRIM Shaynez - CAMBIEZ Erwan - LANDY Elise - DANHIEZ Zélie - BENBAKOUR Rayan - CHELKIA Aïssa - BABILOTTE Aaron - VÉRIEZ Haiden - BOHÈRE Nathaël - SIPHONEXAY Sily-Han - BARA Lucas - NOULLEZ Amélya - CANTIN Elyna - HENNEBICQ Lyana - SANGLIER Hugo - LESOIN Ethan - DARMANIN Mylénna - GRIMONT Martin - LEFEBVRE Tom - PODVIN Maé - BOUCETTA Inès - DESOIL Cyana



Ils se sont unis

SCHMITT Erwin & DE ROGEZ Marie-Rose - LAMIAUX Sullivan & DILIBERTO Inès - HÉBERT Romain & COLPIN Déborah - GABRIEAU Cedric & SEIDEL Laurie - STHOREZ Loïc & CARPIN Raïssa - MATECKI Vincent & JEDRZEJAK Valérie - DAINNAIN Sébastien & TRINEL Delphine - CAVALIERE Fiorello & BROTCORNE Sophie - NAVEZ Jordan & BACHELET Fanny - NAVEZ Cindy & FONTAINE

Florian - HENNEBICQ Xavier & BOURLET Aurélie - BARA Nicolas & LAMOUREUX Aurore - SADYS Cédric & EMERTON Laurine - LECAUT Alicia & VERDAVAIN Roman - CHATELAIN Guillaume & BOEZ Charlotte - HOCHART Aurore & VANIAMBOURG Cédric - VANDAMME Guillaume & KHOUYA Assya - ZAROURI Aïssa & BEN ABOU Kenza - EL HACHIMI Mohamed & CARTIGNY Sarah - Eddy RIBEAUCOURT & Justine DAMLENCOURT - HULOT Guillaume & Mr LELEU Matthieu -



Le 23 septembre dernier s'est déroulée la cérémonie des noces d'émeraude, d'or et de diamant. Cinq couples ont été félicités par le Conseil municipal.

Noces d'Émeraude (40 ans de mariage)

Madame et Monsieur BOULENT Patrick et Marie-Françoise

Noces d'Or (50 ans de mariage)

Madame et Monsieur MUSY Pierre et Geneviève
Madame et Monsieur LEMOINE Paul
Madame et Monsieur MAIGREZ Jacques et Josette

Noces de Diamant (60 ans de mariage)

Madame et Monsieur RUOLT Daniel et Emilienne



Rabiah ABDEDDAIM, agent communal assurant les fonctions d'ATSEM au sein des écoles est décédée le 17 août 2018. A ses amis et sa famille, nous exprimons nos sincères condoléances.



Ils nous ont quittés...

LECOINTE Raymonde, Jeannine - GAWRONSKI Corine - THEETEN Georges, Pierre - DEMARCQ Jean - ZERROUKI Atika - MAÂCHE Belkacem - DECARPENTERIE Christiane - GELÉE Jeanne, Blanche, Léonie - DUHAMEL Francine, Monique, Jacqueline - JANOT Jacques René - LECOCQ Germaine, Cécile - ENAULT Géry, Gilles, Eric - HUMBERT Philippe, Pierre - MAKHA Eddy - ABDEDDAIM Rabiah - DRANCOURT - Yvonne Angèle - BERNIEZ Marcel Henri - DEMOUTIEZ Denise, Usmarine, Julienne - CARLIER Monique - MOLINIEZ Chantal - MARQUANT Germaine - DELILLE Alfréda

Pass-pass Transvilles



Depuis le 9 juillet, tous vos titres de transport Transvilles sont devenus Pass-pass. Ce support unique dans les Hauts-de-France permet de se déplacer facilement en transport en

commun et de bénéficier des services TER. Pour les déplacements occasionnels, le billet Pass Pass vous permet de charger plusieurs fois sur le même billet vos titres occasionnels. Anonyme, ce billet se prête et se partage. Il peut contenir les titres Transval, Transéco et Mimosa. Pour les déplacements réguliers, la carte Pass Pass remplace la Transcarte. Vous y chargez votre abonnement habituel. Elle est personnelle, réutilisable sur plusieurs années, sécurisée (sur simple opposition, votre carte est désactivée) et multiréseaux (permet de charger des titres des autres réseaux de transport des Hauts-de-France comme ceux de Lille ou le réseau de la SNCF).

Informations : Allô Transvilles - 03.27.14.52.52 (du lundi au vendredi de 9h à 18h) ou sur www.transvilles.com.

Panneaux « Villes internet » en entrées de Ville



La Ville de Beuvrages affiche clairement son ambition : faire de Beuvrages une commune ancrée dans l'ère du numérique. Suite à l'obtention du label @@ « Villes Internet » en février dernier, vous pouvez désormais

retrouver cette récompense à chaque entrée de ville. Informations : www.villes-internet.net

Rénover son logement avec les aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)

L'Agence Nationale de l'Habitat a pour mission de mettre en œuvre la politique nationale de développement et d'amélioration du parc de logements privés existants. Elle accorde des subventions pour mener à bien votre projet.

Si vous êtes propriétaire d'un logement d'au moins 15 ans et que votre projet de rénovation se rapporte à une priorité d'intervention de l'ANAH (traitement de l'habitat indigne, rénovation thermique, lutte contre la précarité énergétique, adaptation du logement suite à la perte d'autonomie liée au handicap ou au vieillissement, redressement des co-propriétés en

difficulté), vous pouvez prétendre à des subventions.

Pour estimer votre éligibilité, les téléconseillers de l'Anah sont à votre disposition du lundi au vendredi, de 9h à 18h par téléphone au 0820 15 15 15

Inscription au Colis Festif de Noël 2018 !



Les fêtes de fin d'année approchent à grand pas. Comme tous les ans, le Centre Communal d'Action Sociale de Beuvrages vous offre, sur simple inscription, un colis festif de Noël.

Si vous avez plus de 62 ans et que vous habitez Beuvrages,

rendez-vous au Pôle social pour en bénéficier. Inscriptions **jusqu'au 8 novembre 2018**.

Le colis vous sera distribué le jeudi 13 décembre, de 9h30 à 12h, à l'espace Dubedout. Pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, le colis peut vous être livré à domicile.

De nouvelles arrivées

Laura HERLANT est arrivée au service des Finances et, à temps partagé, au service jeunesse.

Marie FONTAINE a intégré le Pôle jeunesse dans le cadre d'un contrat d'apprentissage depuis juin 2018 pour une durée de 2 ans et prépare un BTS Support à l'action managériale.

Benjamin CARLIER a intégré le service des ressources humaines dans le cadre d'un contrat d'apprentissage pour une durée d'un an et prépare une Licence Gestion Parcours Management des organisations.

Giuliano PISANI, arrivé en septembre pour 2 ans, au service Espaces Verts, afin de préparer un BP Aménagements Paysagers.

Augustin CARON, arrivé en octobre pour 2 ans, au service espaces verts également, mais pour préparer un CAPA Jardinier Paysagiste.

Bienvenue à eux !

Dédoublément des classes

Comme l'a voulu le gouvernement, ce sont les classes de CE1, après celles de CP en 2017, qui sont dédoublées et permettent d'alléger les effectifs; à Beuvrages, 3 classes de l'école Langevin et 3 de l'école Ferry sont concernées.

Infos pratiques

Bonne route !

Fabienne Maronnet a quitté en juin dernier l'école Curie pour profiter pleinement de sa retraite après plus de 30 années passées à Beuvrages, tout d'abord en tant qu'enseignante puis en tant que directrice d'établissement scolaire ! Elle a aussi reçu les Palmes Académiques pour la reconnaissance de son investissement.



Bertrand Dochez, également directeur de l'école Ferry, dirige l'école Joliot Curie pour cette nouvelle année scolaire.

Les nouveaux horaires pour le Pôle Jeunesse



NOUVEAUX HORAIRES

d'accueil du public au pôle jeunesse

A partir du 15 septembre 2018



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H45 - 11H45	OUVERT	fermé	OUVERT	fermé	OUVERT
13H45 - 16H45	fermé	OUVERT	OUVERT	OUVERT	fermé

Information : Service Education, Enfance, Jeunesse, Sport et Affaires Culturelles (EEJSAC)
Impasse Delaune - Tél.: 03.27.14.93.35

@villebeuvrages Ville de Beuvrages www.beuvrages.fr

Depuis le 15 septembre, les horaires d'accueil du public ont évolué.

Facturation

Vous pouvez, si vous le souhaitez, profiter du prélèvement automatique, pour la restauration scolaire, de l'accueil du matin et du soir ainsi que pour les centres de loisirs. Pour cela, complétez le formulaire disponible au pôle jeunesse. A noter que les prochaines factures vous seront dorénavant envoyées à partir d'un montant cumulé de 15 euros minimum ;

si dans le mois courant, vous n'avez pas atteint cette somme, la facture vous sera transmise les mois suivants.

Mieux comprendre le PLUI !

Le PLUI, c'est le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Auparavant, on parlait de PLU, qui existait à l'échelle des communes. D'ici quelques mois, des règles communes aux 35 communes et aux 192.000 habitants seront appliquées en ce qui concernent les possibilités de construction et plus généralement d'utilisation des sols.

Venez découvrir une exposition pratique, à la Médiathèque, du 23 novembre au 7 décembre, qui vous explique en détails les enjeux du PLUI – vous pourrez aussi participer aux réunions publiques qui seront organisées sur ce sujet dans les mois à venir.



Soyons tous VIF* avec le service Jeunesse !



Avec Valenciennes Métropole, la Ville de Beuvrages participe à un programme d'hygiène alimentaire et de pratique sportive, et cela depuis plus de 10 ans. Dernières en date, les actions réalisées durant les centres de loisirs de l'été 2018 avec la création du « Tiki Bar », un bar à eau où les enfants ont redécouvert le plaisir de boire de l'eau. On note aussi la création d'une « Carte Parcours Temps », pour se déplacer à Beuvrages à pied ou à vélo : ça évite d'emprunter sa voiture, c'est de la circulation en moins et c'est bon pour la santé ! A consommer sans modération !

*(Incl : VIF a remplacé le programme Epoque)

Entretenir les fossés pour prévenir les inondations



En juin, de nombreux riverains ont été touchés par les inondations. Principales causes des terrains et caves inondés : les pluies abondantes qui sont tombées dans un laps de temps réduit mais surtout un entretien quasi inexistant des fossés de certains propriétaires. Le SIARB rappelle qu'il est de votre devoir d'y apporter un entretien régulier afin que les fossés puissent jouer leur rôle « d'éponge » et ainsi fluidifier l'écoulement des eaux.



LOI n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité (Article 9)

Les différents textes sont publiés sans retouche et n'engagent que leurs auteurs respectifs

Liste : « Ensemble au service de tous »

Il y a cent ans s'achevait l'un des plus sanglants conflits, endeuillant l'Europe et faisant subir d'indicibles souffrances tant aux soldats qu'aux populations civiles, notamment dans notre ville. Malgré l'horreur qui marqua à jamais les mémoires, le vingtième siècle n'en avait pas fini avec la guerre.

En ce début de 21ème siècle, les haines, générées et attisées par les injustices, continuent de réduire considérablement l'espoir de paix.

« La paix n'est pas l'absence de guerre, c'est une vertu, un état d'esprit, une volonté de bienveillance, de confiance, de justice. » disait le philosophe Spinoza. C'est le sens que nous donnons à la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918 à Beuvrages. Nous saluons toutes les initiatives et notamment celles prises par le corps enseignant dans nos écoles pour que le fameux slogan « plus jamais ça ! » puisse enfin devenir réalité.



Liste : « De la vie dans la Ville »

La Démocratie participative ! Le pouvoir des citoyens !

Une police de proximité communautaire. De plus en plus de communes se dotent d'une police municipale. D'autres se regroupent et créent une police intercommunale, c'est bien ! Cela démontre que les élus ne restent pas inactifs face à l'insécurité, mais c'est insuffisant. En effet, faute de moyens humains et matériels ces regroupements n'arrivent pas à faire face aux problèmes de sécurité réels ou ressentis par nos concitoyens.

Ce qu'il faut ? C'est une police intercommunale de proximité, autrement dit une police gérée et supportée par les 2 communautés d'agglomérations valenciennes.

Cette police doit opérer sur tout le valenciennois, toutes les communes grandes ou petites doivent pouvoir en bénéficier. Dans ce domaine il faut être solidaire !

Il faut apporter une réponse à ce sentiment d'insécurité. Les agglos doivent lancer une réflexion sur la nature et l'intérêt d'une police intercommunale de proximité aux côtés de la police nationale. Cette réflexion doit être qualitative : résoudre ou diminuer le sentiment réel ou ressenti d'insécurité.

Pour le groupe :

Michel Domin

Jocelyne Dewaulle

Michel Lévecque

Nadia Madaoui

Liste : « Après l'urbain, passons à l'humain »

Nous avons remarqué une recrudescence des dépôts sauvages à plusieurs endroits de la ville et principalement aux chardonnerets, n'oublions pas que nous bénéficions d'une déchetterie dans notre commune.

Nous voulons une ville propre respectons là.

Nous sommes toujours en attente de la fibre optique dans différents quartiers, notre commune devait être raccorder début 2018, OU en sommes nous Me Le MAIRE ?

Daniel CAULIER et Michel BECQUE Conseiller municipal

INÉDIT EN CENTRE-VILLE DE BEUVRAGES

**Vous avez un projet de commerce ?
Testez votre idée !**

**OPERATION
Ma boutique
à l'essai**



Un local idéalement situé en centre-ville

Un accompagnement technique personnalisé

Un test grandeur nature

Renseignements au 03 27 51 98 28

Retrouvez Ma boutique à l'essai sur  et www.maboutiquealessai.fr



L'EXPOSITION

PAYSAGES EN GUERRE

1914-1918

UNE TERRE DE TRAVAIL EN RUINE, DES HORIZONS BOULEVERSÉS

*Les villes et les campagnes
du Nord de la France
deviennent des objectifs
à détruire, sauvegarder, exploiter
puis à reconstruire...*



**Du 14 au 22
novembre**
Médiathèque
Place Hector Rousseau

Informations : 03.27.19.29.60